



L'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Ensemble, imaginons le Pays de Lumbres de demain



pages

10/13 Dossier

Nouveau mandat, nouvel exécutif :

les bases du projet de territoire posées

page

5

Nouveau

Les Repair cafés gagnent le territoire

page

17

Centre aquatique :

30 ans de bébé dans l'eau !

Sommaire

page	3	En images
pages	4/5	Actualités
page	6	Budget
page	7	Développement économique
page	8	Gestion des déchets
page	9	France services
page	14	Social
page	15	Culture
page	16	Tourisme/Loisirs
page	17	Centre aquatique
page	18	Initiatives
page	19	Ça s'est passé... en Pays de Lumbres

Dossier

Nouveau mandat, nouvel exécutif

pages
10/13

Édito

Ce premier numéro de l'année 2026 s'inscrit dans une étape importante pour notre Communauté de Communes, à la suite de l'installation du nouveau conseil communautaire le 10 avril dernier. Réélu pour un troisième mandat, je mesure la confiance qui m'est accordée et l'engagement qu'elle implique au service de notre territoire. La nouvelle équipe est désormais pleinement mobilisée pour poursuivre le travail engagé et relever les défis à venir !

Parmi nos priorités, figure l'élaboration d'un projet de territoire. Une démarche ambitieuse et participative qui associera élus, agents, partenaires et habitants. L'objectif est clair : définir ensemble les grandes orientations pour les années à venir et construire des actions concrètes pour améliorer notre quotidien tout en préparant l'avenir.

En parallèle, l'évaluation de notre Plan Climat Air Energie Territorial se poursuit. Ces deux démarches complémentaires traduisent notre volonté de concilier développement du territoire et transition écologique, afin de bâtir un avenir durable et responsable.

Dans ce numéro, nous vous proposons de découvrir la nouvelle gouvernance de la CCPL et les visages de vos élus. Vous y trouverez également un aperçu des actions menées sur le terrain, en particulier sur le volet économique ainsi que vos rubriques habituelles consacrées à la culture, à la petite enfance et aux initiatives locales.

Parce que ce magazine est aussi le vôtre, nous souhaitons connaître vos attentes afin de le faire évoluer au plus près de vos besoins. Vos retours sont précieux.

Plus que jamais, notre engagement est de vous informer, de renforcer le lien de proximité avec vos élus et de faire vivre la dynamique de notre territoire. Ensemble, continuons à construire un avenir partagé, ambitieux et solidaire.

Christian Leroy

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maire d'Escœuilles



Rendez-vous en page 19
et remplissez le questionnaire
pour exprimer votre avis
sur votre magazine
le MAG Pays de Lumbres !



Communauté de Communes
du Pays de Lumbres

@pays de lumbres

Pays de Lumbres

mag
Pays de Lumbres

N°13 – Juin 2026 – MAG PAYS DE LUMBRES, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres
Maison de Services Espace France services – 1, Chemin du Pressart – 62380 Lumbres
03 21 12 94 94 – www.cc-paysdelumbres.fr – accueil@ccplumbres.fr
Responsable de publication : Christian Leroy
Réalisation : Service communication de la CCPL – Céline Carbonnet
Assistance technique : Marie Senécat
Dépôt légal à parution
Impression : Nord Imprim – Tirage : 11 200 exemplaires – Papier et encre recyclés

 **PAYS DE LUMBRES**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.cc-paysdelumbres.fr



Enfance et familles

Des instants de douceur pour les tout-petits

L'Espace Enfance et Famille du CIAS du Pays de Lumbres propose désormais des séances de massage bébé, moments privilégiés de détente et de complicité entre parents et nourrissons. Encadrés par les professionnelles du service, ces ateliers accueillent jusqu'à 4 participants à la fois afin de garantir une ambiance calme et bienveillante. La première séance s'est déroulée le 22 mai et le prochain rendez-vous est fixé au 3 juillet. Atelier gratuit, sur inscription au 03 21 12 91 99 ou au 06 07 49 32 20, ou par mail à espace.enfanceetfamille@ccplumbres.fr.

Développement économique

Les entreprises de la Porte du Littoral réunies chez FOURNEO

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres a organisé en mars dernier une rencontre des entreprises de la Porte du Littoral au sein de l'entreprise agroalimentaire FOURNEO. Ce temps d'échanges convivial a permis aux dirigeants présents de mieux se connaître, de partager leurs expériences et de découvrir les coulisses de cette entreprise locale spécialisée dans la fabrication de pinsas et focaccias exportées à l'international. Aménagé et viabilisé par la CCPL, le parc d'activités de la Porte du Littoral contribue pleinement au dynamisme économique du territoire et au développement de l'emploi local.



Vœux 2026

Une cérémonie illustrée et participative

Pour la troisième année consécutive, la CCPL a proposé en janvier dernier une cérémonie de vœux sous un format vivant et participatif autour du thème « Territoire grandeur nature, porteur de talents et d'initiatives ». Aux côtés du président Christian Leroy, d'élus, d'habitants et d'acteurs du territoire, un facilitateur graphique, Olivier Sampson, est intervenu afin de retranscrire en direct les échanges et les projets évoqués lors de cette soirée. À travers le dessin et quelques mots-clés, cette fresque visuelle a mis en lumière les dynamiques locales, les initiatives du territoire et les projets portés par la CCPL. Cette création, véritable reflet du dynamisme du Pays de Lumbres, est désormais exposée dans les locaux de la Maison des services de la CCPL. N'hésitez pas à venir la découvrir ou redécouvrir !

Chaufferie biomasse du centre aquatique

Les élèves du lycée Chochoy en visite de chantier

Le 21 mai dernier, onze élèves de seconde professionnelle « Famille des métiers de la transition énergétique » du lycée professionnel Bernard Chochoy de Lumbres ont visité la future chaufferie biomasse du centre aquatique l'Aa Piscine. Accompagnés de leur enseignant, M. Pacé, ils ont pu découvrir l'avancée du chantier et les futurs équipements techniques du site. Accueillie par la directrice du centre aquatique, et encadrée par deux agents de la CCPL, cette visite a permis aux élèves d'appréhender concrètement les enjeux liés aux installations énergétiques et à la transition écologique, tout en échangeant autour des métiers et savoir-faire mobilisés sur ce type de projet. Les élèves ont pu également découvrir les entrailles de la piscine, les systèmes de pompes et les réseaux situés sous les bassins. Ils reviendront une fois le chantier terminé pour constater le résultat final. Quand les projets de la CCPL deviennent l'objet d'un cours Grandeur Nature...





Plan Intercommunal de Sauvegarde Consultez-le en ligne !

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres a récemment adopté son Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), un outil essentiel pour faire face aux situations de crise comme les inondations ou autres événements exceptionnels.

Ce plan a pour objectif d'organiser la solidarité et la réponse collective entre toutes les communes membres. Il définit les rôles de chacun, les moyens humains et matériels mobilisables, ainsi que les procédures à suivre pour soutenir efficacement les communes en cas de besoin.

Pour mieux comprendre l'organisation mise en place et les actions prévues, le plan est désormais finalisé et accessible à tous. Vous pouvez le consulter sur le site internet de la CCPL en suivant ce lien : cc-paysdelumbres.fr Rubrique Votre collectivité

S'entraîner pour être prêts

Dans le cadre de cette démarche, un exercice grandeur nature a été organisé le 10 février 2026 dans les locaux de la Maison des services. L'objectif était de tester



la capacité de réaction des équipes face à un scénario de crues exceptionnelles, en évaluant l'organisation interne, les circuits d'information et la coordination entre tous les acteurs impliqués.

Lors de cet exercice, les cellules du Poste de Commandement Intercommunal ont été activées pour gérer l'anticipation et le suivi de l'événement, l'appui logistique, la communication et la liaison entre acteurs, la collecte et la transmission d'informations.

Les maires des communes volontaires étaient pleinement mobilisés aux côtés des équipes. De nombreux partenaires ont également contribué à la réussite de cette simulation comme le SmageAa, l'Agence d'Urbanisme du Pays de Saint-Omer, le SDIS, pour l'animation de l'exercice. La sous-préfecture de Saint-Omer, la MDADT de l'Audomarois, les Wateringues, la CAPSO, le SYMVAHEM étaient présents pour l'observation et l'évaluation.

Anticiper pour mieux agir

Ces exercices permettent de renforcer la coordination entre communes, intercommunalité et services de l'État, de fiabiliser les procédures et de garantir une réponse efficace en cas de crise réelle.

Anticiper, s'entraîner, coopérer : c'est ainsi que se construit un territoire plus résilient, prêt à protéger ses habitants face aux événements exceptionnels.

Vous pouvez consulter le PICS de la CCPL en flashant ce code :



Développement durable

NOUVEAU → Les Repair Cafés font des heureux !

Depuis fin 2025, les Repair Cafés ont fait leur apparition au sein de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Ces ateliers citoyens ont pour objectif de réparer ensemble les objets du quotidien tout en sensibilisant à la réduction des déchets.

Très vite, une communauté locale est née ! Pour ce lancement, la CCPL s'est appuyée sur La Station, forte de son expérience, qui se déplace avec son animateur, Jessy, pour accompagner habitants et bénévoles dans ces moments conviviaux d'échanges et d'apprentissage. L'animatrice du service Développement durable et un agent technique de la CCPL complètent l'équipe d'encadrants avec un habitant bénévole présent sur chaque atelier.

Qu'est-ce qu'un Repair Café ?

Un Repair Café est un atelier gratuit et ouvert à tous où l'on apprend à réparer ses objets plutôt que de les jeter : électroménager, vélo, vêtements... l'occasion de réduire les déchets, de donner une seconde vie, de partager des savoir-faire et de créer du lien entre habitants.



Le principe est simple. Chaque participant vient avec son objet à réparer. Et avec l'aide d'un bénévole, il identifie et répare son matériel avec l'outillage mis à disposition par La Station et la CCPL. Ces ateliers permettent de donner une seconde vie aux objets.

Deux ateliers ont déjà eu lieu fin 2025, réunissant 17 participants qui se sont penchés sur le cas d'un aspirateur, d'une machine à coudre, d'une imprimante, mais aussi d'une yaourtière, d'une cafetière et bien d'autres petits électroménagers...

Le tout autour d'un petit café, dans une ambiance conviviale, d'entraide et d'échange de conseils. Une petite vingtaine d'objets ont été examinés, réparés pour la plupart.

Stéphane Leduc, de Wismes, témoigne :

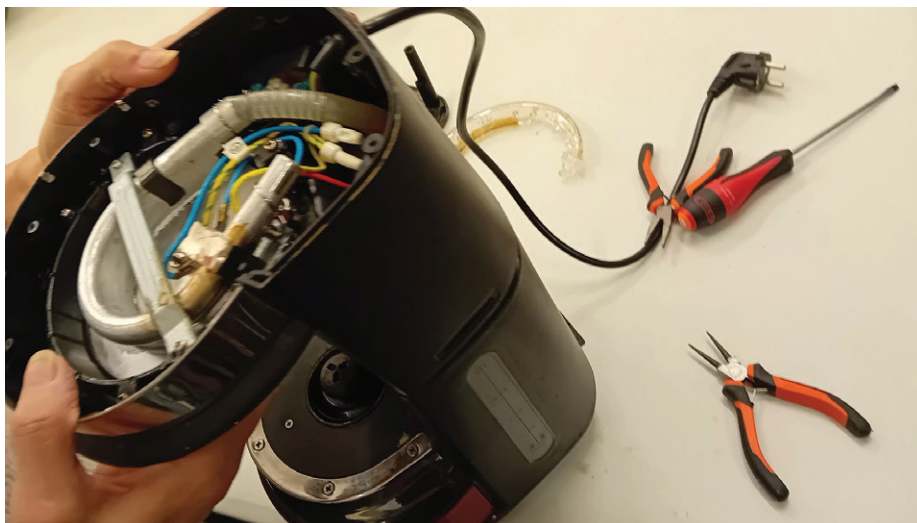
« J'ai assisté au Repair Café du 21 novembre dernier avec ma scie circulaire, en me disant... on va essayer. La machine n'était pas réparable sur place, mais Jean-Philippe m'a montré la panne et expliqué la pièce à changer. Résultat : un roulement à billes commandé pour 10,50€, remplacé comme expliqué... et ma scie est ressuscitée ! Très bonne expérience, je recommande ces ateliers et j'ai hâte de revenir. »

Vous aussi vous souhaitez participer, vous initier, vous souhaitez donner une seconde vie à un objet ? Deux prochains ateliers sont programmés les **vendredi 26 juin 2026** et **vendredi 27 novembre 2026 de 18h à 20h** à la **Maison des Services à Lumbres**.

Venez avec vos objets cassés, votre curiosité et votre bonne humeur !

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

auprès de l'Office du Tourisme
du Pays de Lumbres
au 03 21 93 45 46
ou infotourisme@ccplumbres.fr





Budget 2026

Entre stabilité et poursuite des projets du territoire

Dans un contexte national toujours marqué par l'incertitude économique et politique, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a construit son budget 2026 avec prudence et responsabilité. Les interrogations sur les dotations de l'État, l'inflation ou encore l'évolution des compensations fiscales rendent les perspectives financières difficiles à anticiper. Malgré cela, la CCPL poursuit ses priorités : maintenir la qualité des services publics, accompagner les transitions du territoire et poursuivre les investissements engagés.

L'année 2026 sera notamment marquée par la poursuite de la stratégie déchets 2024-2030, avec la mise en place de la TEOMI – Taxe d'Élèvement des Ordures Ménagères Incitative pour les particuliers et d'une Redevance Spéciale pour les gros producteurs de déchets, professionnels, établissements publics etc. (à lire en page 8 de ce MAG – NDLR).

Plusieurs projets structurants seront également poursuivis : investissements liés aux déchets, soutien aux Restos du Cœur, aménagement des locaux de la CCPL avec déplacement de l'épicerie sociale et solidaire ou encore développement d'outils numériques pour les médiathèques et les collégiens avec le projet Drone Soccer (à lire en page 18 de ce MAG – NDLR).

La CCPL engagera aussi **de nouveaux projets innovants à travers le programme européen « Smart Territoire »**, mené avec le SIDEALF et plusieurs communes du territoire, autour de la vidéoprotection, des capteurs pour les points d'apport volontaire et de la gestion automatisée des bâtiments.

Face à la hausse continue des dépenses de fonctionnement liée à l'inflation, aux crises successives et à l'élargissement des compétences communautaires, la collectivité poursuit **un important travail de recherche de subventions afin de préserver son équilibre financier.**

TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE, URBANISME, HABITAT, MOBILITE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Mobilité, liaisons douces, aides à l'acquisition de vélos ; Jeunesse ; Développement économique, actions de redynamisation commerce et artisanat ; Habitat, Droit des sols ; Actions biodiversité, Ruchers de la CCPL ; Plan Climat Air Energie Territorial ; Participation à la Ligue de Protection des Oiseaux et au Conservatoire des Espaces Naturels

 **1 490 480 €**

COLLECTE PREVENTION ET TRAITEMENTS DES DECHETS

 **2 840 267 €**

GESTION DES EQUIPEMENTS INTERCOMMUNEAUX

Maison de santé, Maison du Papier, Salle des sports Albert Camus, Plaine de loisirs, bâtiments, terrains, zones d'activités, bornes de recharges pour véhicules électriques

 **1 107 996 €**

SOCIAL

Subventions au CIAS, personnel CIAS, Enfance et Famille, participation aux organismes sociaux

 **760 030 €**


ADMINISTRATION GENERALE

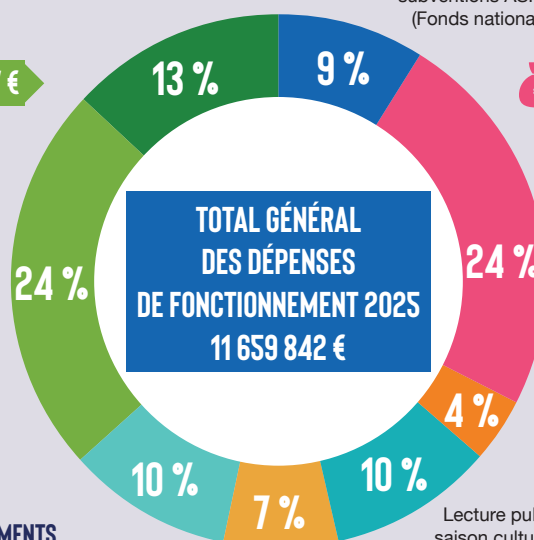
Frais de structure, de personnel, de fonctionnement des services et des instances, Maison France services

 **1 001 814 €**

CONTRIBUTIONS - ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION - FNGIR

SDIS, attributions de compensation aux communes, participations à La Station, Agence d'urbanisme, lycée professionnel, subventions ASPAISE, Comice et FNGIR (Fonds national de garantie individuelle des ressources)

 **2 788 321 €**



ANIMATION DU TERRITOIRE

Lecture publique - Réseau PLUME, saison culturelle, Office de tourisme, Sports de nature, sentiers, subventions touristiques

 **472 185 €**

CENTRE AQUATIQUE

 **1 198 750 €**

RECETTE ANNUELLE 2025 DONT :

- TAXES FONCIÈRES > 491 895 €
- FRACTION TVA COMPENSATION TAXE D'HABITATION > 2 639 350 €
- FRACTION TVA COMPENSATION CVAE > 918 014 €
- FISCALITÉ DES ENTREPRISES > 2 067 619 €
- TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES > 2 445 606 €
- DOTATIONS DE L'ÉTAT > 1 041 219 €
- GEMAPI > 350 547 €

Enfin, la Communauté de Communes fait le choix de la stabilité fiscale : **les taux d'imposition resteront inchangés en 2026.**

A cheval sur la dernière année du mandat communautaire, 2026 s'inscrit ainsi dans la continuité des actions engagées au service des habitants et du développement du territoire.

Entreprendre en Pays de Lumbres

Entreprendre, investir, développer : en Pays de Lumbres, de nouvelles activités économiques émergent avec l'appui de la CCPL. Un accompagnement concret au service de l'emploi, de l'innovation et de l'attractivité du territoire.

Le QG de MAG à Lumbres Un nouveau lieu convivial au cœur de la ville



Depuis le 25 avril, un nouvel établissement anime le centre de Lumbres. Baptisé « Le QG de MAG », ce lieu se veut à la fois chaleureux, familial et accessible à tous. Jeux, détente et convivialité sont au rendez-vous dans cet espace pensé comme un véritable lieu de rencontres pour les habitants du territoire.

Derrière ce projet, une gérante attachée à sa commune et heureuse de voir son initiative trouver rapidement son public, Maggy Knockaert, et sa fille Kélia. « Depuis l'ouverture, on sent qu'on est sur une bonne dynamique. Les jeux et l'espace plaisent bien. On a de la place pour accueillir les familles qui apprécient. »

Un aspect revient également régulièrement dans les retours des clientes : le sentiment de confort et de sécurité dans ce lieu différent des bars plus traditionnels. « Elles me disent qu'elles n'ont pas l'habitude de venir seules au bar mais qu'ici elles se sentent à l'aise, aussi sûrement parce que c'est tenu par ma fille et moi et qu'on est des femmes », souligne la gérante.

Au fil des semaines, le QG de MAG s'est forgé une réputation de lieu accueillant où chacun peut trouver sa place. « L'ambiance, de manière générale, est reconnue pour être conviviale ».

Un retour aux sources

Native de Lumbres, la gérante a vécu quelques années dans le sud de la France avant de revenir dans sa commune de cœur. « Moi qui suis native de Lumbres, après être partie quelques années sur Nice, quand on est remontés, je ne me voyais pas lancer mon entreprise ailleurs qu'ici et je suis ravie. »

Avec cette ouverture, le QG de MAG participe ainsi au dynamisme du centre-ville et à la création d'un véritable lieu de vie pour les habitants. Un espace où générations, familles et amis peuvent se retrouver dans une ambiance simple et conviviale.

Le QG de MAG : 22 place Jean-Jaurès à Lumbres

ACI poursuit sa croissance Porte du Littoral

Installée depuis 5 mois sur la Porte du Littoral, dans des bureaux et ateliers situés chez Créavert à Leulinghem, la société ACI a choisi de poursuivre son développement en Pays de Lumbres. **Spécialisée dans le froid industriel, la climatisation, le traitement d'air et le chauffage pour les secteurs industriels et tertiaires, l'entreprise intervient notamment auprès d'acteurs de l'agroalimentaire, de la chimie ou encore du tertiaire.** Parmi les références locales figurent notamment Socla et Peniguel.

Créée il y a huit ans par Thomas Bourré, ACI est passée du garage de son fondateur, près de Compiègne, à une entreprise de 118 salariés réalisant 26 millions d'euros de chiffre d'affaires (CA). L'entreprise compte poursuivre sa progression avec un objectif de 50 millions d'euros de CA à 2030. Cette croissance passe notamment par une stratégie de développement externe, avec un projet en cours en région Champagne-Ardenne. Aujourd'hui, ACI fait partie d'un groupe composé de cinq entreprises, renforçant ainsi son expertise et sa capacité d'intervention.

Natif de la Région, le dirigeant a choisi le Pays de Lumbres pour sa position stratégique et sa proximité avec ses clients. « Il faut être dans la proximité dans notre métier, c'est notre force. C'est pourquoi j'ai choisi le Pays de Lumbres, on est à côté de tout ».

Cette implantation n'est qu'une première étape. ACI a déjà acquis un terrain derrière REPI où elle prévoit de construire son propre bâtiment dans les deux prochaines années. L'entreprise compte aujourd'hui 6 collaborateurs sur le site de Leulinghem et **ambitionne une équipe de 40 personnes d'ici 3 à 4 ans.**



ACI mise en parallèle sur la formation des jeunes à travers l'accueil de stagiaires et d'apprentis. « Il faut guider nos jeunes », souligne le dirigeant, convaincu que la formation est un levier essentiel pour répondre aux besoins du secteur. Au-delà de ses performances économiques, **ACI revendique des valeurs humaines fortes.** Thomas Bourré dirige l'entreprise aux côtés de son épouse, dans un esprit familial qui constitue l'ADN de la société. Une philosophie qui se traduit par **une forte fidélité des collaborateurs et une croissance continue depuis sa création.**

Contact : contact@ac-i.fr – 03 21 39 78 43



Gestion des déchets Ce qui change en 2026

Depuis 2023, la CCPL déploie une nouvelle stratégie pour réduire les déchets, améliorer le tri et maîtriser les coûts du service. Après une large concertation menée avec les habitants, les communes et les acteurs économiques, plusieurs évolutions sont entrées en application : extension des consignes de tri, déploiement du compostage individuel et collectif, déploiement de points d'apport volontaire papier-carton et collecte des ordures ménagères tous les 15 jours. Objectif : construire un service plus juste, plus équitable et plus responsable, tout en évitant une hausse du budget déchets estimée à plus de 700 000€ dans les années à venir sans évolution des pratiques.

DU CÔTÉ DES PROFESSIONNELS, LA REDEVANCE SPÉCIALE EST EFFECTIVE

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Redevance Spéciale (RS) pour les professionnels et établissements produisant d'importants volumes de déchets est effective sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres.

Les premières factures seront envoyées à compter du 1^{er} juillet 2026, puis une seconde facturation interviendra chaque année en janvier. Pour accompagner cette évolution, le portail web est désormais actif depuis le site internet de la CCPL cc-paysdelumbres.fr - rubrique déchets, afin de suivre sa situation, de consulter les informations liées à la future facturation, mais aussi de vérifier les coordonnées et les bacs affectés.

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ? Face à l'augmentation des déchets à traiter et dans le cadre de ses engagements pour la transition écologique, la CCPL encourage la réduction des déchets et à améliorer le tri depuis quelques années déjà. La Redevance Spéciale permet de garantir une participation plus juste au financement du service public : les coûts liés aux déchets professionnels ne seront plus supportés par les ménages.

LA REDEVANCE SPÉCIALE, C'EST QUOI ? La Redevance Spéciale est une contribution obligatoire pour les professionnels utilisant le service public de collecte des déchets. Son montant est calculé selon le service réellement utilisé et les volumes de déchets collectés. Elle concerne les structures disposant de plus de 360 litres de bacs d'ordures ménagères ou de plus de 720 litres de dotation totale de bacs.



QUI EST CONCERNÉ ? Sont notamment concernés les entreprises ; les commerçants et artisans ; les restaurateurs ; les associations ; les établissements scolaires ; les administrations ; les établissements de santé...

UNE ALTERNATIVE POSSIBLE. Les professionnels peuvent également choisir un prestataire privé pour la gestion de leurs déchets. Dans ce cas, la CCPL devra en être informée pour restituer les bacs et fournir les justificatifs nécessaires. Concernant les demandes d'exonération pour l'année 2027, les démarches devront être effectuées avant octobre 2026, par courrier adressé au Président de la CCPL.

ET DU CÔTÉ DES PARTICULIERS ?

Depuis le 1^{er} janvier 2026, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) a évolué vers une TEOM Incitative (TEOMI). Désormais, le nombre de levées du bac noir d'ordures ménagères est comptabilisé.

Ce dispositif poursuit un objectif clair : encourager chacun à réduire ses déchets non recyclables et à améliorer le tri. Moins le bac noir est présenté à la collecte, plus les coûts de traitement des déchets peuvent être maîtrisés.

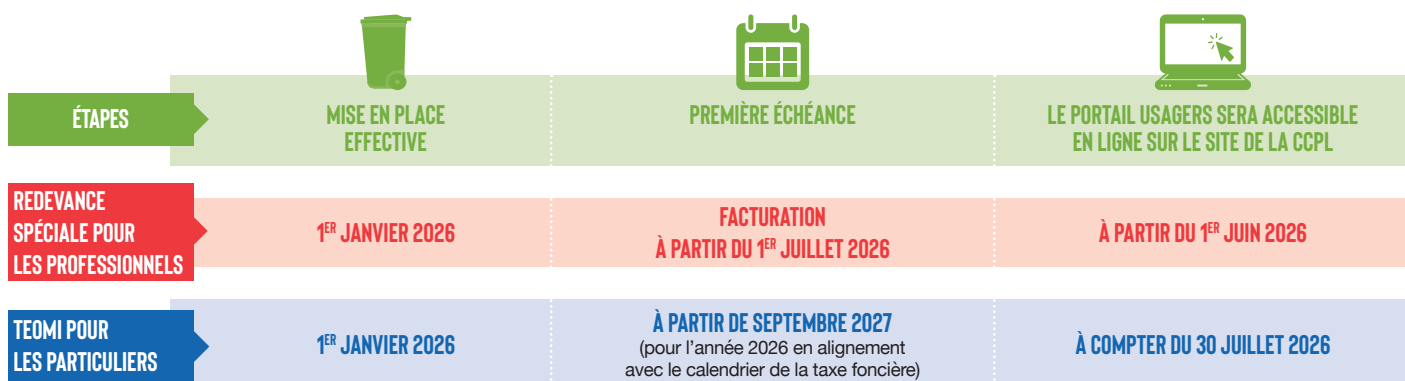
À travers cette évolution, la CCPL poursuit la même ambition que pour les professionnels : construire un service de gestion des déchets plus juste, plus responsable et plus respectueux de l'environnement.

Pour vous accompagner, le portail web usager particuliers sera désormais actif à compter du 30 juillet 2026 depuis le site internet de la CCPL cc-paysdelumbres.fr rubrique déchets. Il permettra de suivre le nombre de levées enregistrées, de consulter les informations liées à la future échéance de paiement, mais aussi de vérifier les coordonnées du foyer et les bacs affectés à l'habitation afin de s'assurer que toutes les données correspondent bien à la situation réelle.

Enfin, la première facture intégrant une année complète de comptabilisation des levées sera établie en septembre 2027, en cohérence avec le calendrier de la taxe foncière.

Plus d'informations auprès du Service Prévention des déchets de la CCPL

7 ZAL des Rahauts à Lumbres
du lundi au vendredi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h
ou par téléphone au 03 21 12 94 92.





Maison France services du Pays de Lumbres

NOUVEAU Prenez rendez-vous en ligne !



Vous avez des démarches administratives à réaliser auprès de nos conseillères France services du Pays de Lumbres ? Bonne nouvelle : vous pouvez désormais prendre rendez-vous en ligne, simplement et à tout moment !

Qu'est-ce qu'une France services ?

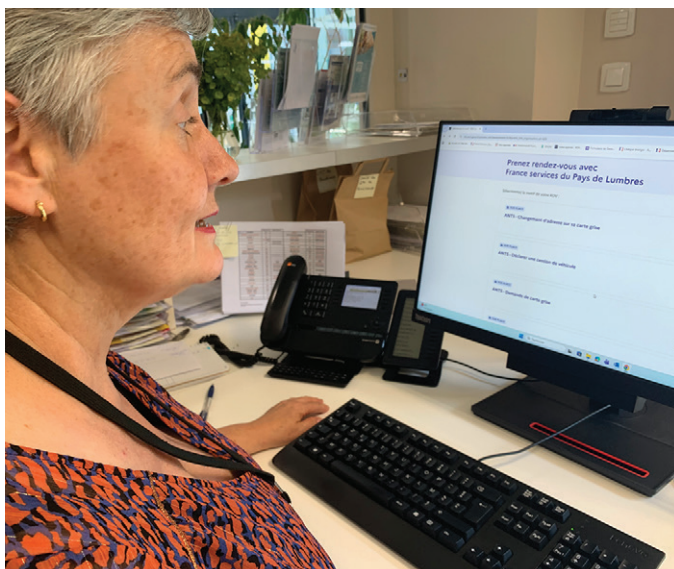
France services est un lieu de proximité qui vous propose un accueil physique et un accompagnement numérique pour toutes vos démarches administratives du quotidien. Sur place, nos conseillères vous accompagnent et vous mettent en relation avec de nombreux partenaires.

Au total, 12 organismes nationaux sont accessibles en un seul lieu, près de chez vous : Allocations familiales, Ministère de l'intérieur / France Titres, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', Urssaf, MSA, La Poste ainsi que le Point-justice.

Des démarches simplifiées au quotidien

À la Maison France services, vous pouvez être accompagné pour de nombreuses démarches :

- Changement d'adresse sur une carte grise, déclaration de cession de véhicule, demande de carte grise ou renouvellement du permis de conduire
- Création de compte et déclaration auprès de la CAF
- Demande, réclamation ou simulation du chèque énergie
- Création d'un espace personnel, demande de carte vitale, attestation de droits ou complémentaire santé solidaire (C2S)
- Déclaration de biens immobiliers, changement de situation, accès à vos documents fiscaux
- Préparation de votre retraite : premier rendez-vous, estimation, mise à jour de carrière, dépôt de dossier en ligne
- Démarches liées à l'Urssaf



Comment prendre rendez-vous en ligne ?

Rien de plus simple ! Suivez ces étapes :



Connectez-vous à la plateforme dédiée



Choisissez le motif de votre rendez-vous



Sélectionnez un créneau horaire

(pensez à consulter les dates suivantes si nécessaire)



Identifiez-vous pour confirmer votre rendez-vous



Deux options s'offrent à vous :



> **Via FranceConnect** : vos informations sont récupérées automatiquement. C'est la solution la plus rapide et sécurisée.



> **Création d'un compte** : renseignez vos nom, prénom, email et éventuellement votre numéro de téléphone. Un email de vérification vous sera envoyé pour finaliser votre demande.



Une fois votre rendez-vous validé, vous recevrez un email de confirmation quelques minutes après votre inscription et un rappel 48 heures avant votre rendez-vous, par SMS et/ou email.

Pensez à vérifier vos courriers indésirables (spams) si vous ne recevez pas les messages.

Conçue pour faciliter la vie des usagers, cette nouvelle plateforme offre de nombreux avantages. Elle permet la prise de rendez-vous 24h/24 et 7j/7. C'est un gain de temps pour vous, sans vous déplacer, une meilleure organisation de votre service public local. Vous avez le choix du créneau adapté à votre disponibilité, le suivi est simple, les rappels sont automatiques.

N'attendez plus pour simplifier vos démarches : adoptez dès maintenant la prise de rendez-vous en ligne avec votre Maison France services du Pays de Lumbres !

Prenez rendez-vous avec le France services Pays de Lumbres :





Nouveau mandat, nouvel exécutif

Une gouvernance renouvelée pour porter les projets du territoire

Après les élections municipales de mars 2026, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a officiellement lancé son nouveau mandat lors du conseil communautaire d'installation organisé le vendredi 10 avril à Seninghem.

Réunis pour cette séance inaugurale, les 50 conseillers communautaires ont procédé à l'élection du Président et des Vice-présidentes et Vice-présidents qui composent désormais la nouvelle gouvernance intercommunale pour les années à venir.

À l'issue du scrutin, Christian Leroy, maire d'Escœuilles, a été réélu Président de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. Il entame ainsi un troisième mandat à la tête de l'intercommunalité.

Cette nouvelle équipe aura pour mission de porter les projets du territoire et de conduire les politiques communautaires du mandat 2026-2032.

Construire ensemble le projet de territoire

Le 12 juin dernier, les élus communautaires se sont réunis à la CCPL dans le cadre d'un séminaire marquant le lancement du « temps zéro » du futur projet de territoire. Ce temps de travail collectif, réunissant Vice-présidents et conseillers communautaires titulaires, a permis de partager une vision commune, de mieux appréhender les enjeux du mandat et de poser les bases d'une démarche participative associant élus, agents et habitants pour construire ensemble l'avenir du Pays de Lumbres.

Notre intercommunalité s'engage dans l'élaboration de son projet de territoire. Mais de quoi s'agit-il concrètement ?

Un projet de territoire, c'est la feuille de route qui guidera les actions de la collectivité pour les années à venir. Il permet de définir une vision partagée : comment voulons-nous vivre demain ? Quels services développer ? Comment répondre aux enjeux économiques, environnementaux et sociaux du Pays de Lumbres ?

Ce travail sera mené en parallèle de la **révision du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2027-2032**. Des temps d'échanges communs seront donc proposés afin de croiser les réflexions et garantir la cohérence des actions engagées.

Dans la continuité de sa méthode de travail sur d'autres projets comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal il y a quelques années, ou plus récemment l'élaboration de la stratégie de prévention des déchets ou la mobilité, la CCPL fait une fois de plus le choix d'une **démarche participative**. En effet, élus, agents et habitants seront associés. Ateliers, rencontres, mais aussi visites de terrain permettront de recueillir vos idées et de nourrir la réflexion collective. Pour accompagner cette démarche, l'intercommunalité s'appuie sur l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer, qui en assure le pilotage.

Le lancement du "temps zéro" du projet de territoire a eu lieu lors du séminaire des élus du 12 juin dernier. L'objectif est d'aboutir à une approbation du projet à l'horizon mars-avril 2027.

Ensemble, construisons une feuille de route réaliste et ambitieuse, au plus près des besoins du territoire. **Votre participation est essentielle !**



Le projet de territoire vient à votre

Dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, les agents de l'Agence d'urbanisme, de développement et du patrimoine du Pays de Saint-Omer viendront à votre rencontre tout au long de l'été. L'objectif : recueillir vos idées, vos attentes et votre vision de l'avenir du Pays de Lumbres.

Retrouvez-les lors de plusieurs rendez-vous :

- **Maison France Services de Lumbres**
 - > Mercredi 8 juillet de 13h30 à 17h
 - > Jeudi 27 août de 13h30 à 17h
- **Sur les marchés**
 - > Lundi 20 juillet à Pihem, de 16h à 19h
 - > Vendredi 7 août à Zudausques, de 16h à 19h
 - > Marché nocturne de Clerques : vendredi 10 juillet, de 17h à 20h



Trois questions à...

Christian LEROY, Président de la CCPL

Que représente pour vous cette nouvelle élection à la présidence de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres ?

Cette nouvelle élection est d'abord un signe de confiance renouvelée. Elle me touche beaucoup, car elle traduit la volonté des élus du territoire de poursuivre le travail engagé ensemble au service du Pays de Lumbres. C'est aussi une responsabilité importante : celle de continuer à faire avancer nos projets, de renforcer l'attractivité

de nos communes et de répondre concrètement aux attentes de nos habitants, dans un esprit de proximité, d'écoute et d'action.

Quelles seront les priorités de la CCPL pour le Pays de Lumbres et ses habitants dans les mois, les années à venir ?

Dans la continuité du mandat précédent, c'est l'intérêt général qui sera notre boussole. C'est collectivement avec les élus communautaires, dans le cadre de l'élaboration du projet de territoire, que nous définirons les priorités parmi les nombreux enjeux auxquels nous devons faire face : le développement économique, la mobilité pour tous, l'adaptation au changement climatique, la solidarité, etc.

Comment va s'organiser le travail avec les élus communautaires les prochaines années par rapport aux précédents mandats ?

La méthode est toujours la même, celle qui consiste à s'appuyer sur un collectif, celui des élus communautaires qui est essentiel mais également celui des agents de la CCPL qui se mobilisent chaque jour pour notre territoire. Ensemble, nous définirons le projet de territoire qui s'appuiera également sur la participation des habitants dans une logique de co-construction que nous avons souvent mis en œuvre par le passé avec succès.

rencontre !

• Auprès des familles

- > Lieu d'Accueil Enfants-Parents et épicerie solidaire : jeudi 2 juillet, de 9h30 à 11h30
- > Réseau PLUME :
 - Mercredi 8 juillet à Alquines, de 10h à 11h15 (atelier « kit à cookies »)
- > Mercredi 22 juillet à Dohem, de 15h30 à 16h45 (rallye)

• Dans les équipements et lieux de vie

- > Piscine intercommunale : jeudi 16 juillet et mardi 25 août, de 15h à 19h
- > Place de Lumbres : mercredi 15 juillet, de 16h à 18h30

• À la sortie des écoles

- > Escœuilles : 29 juin
- > Nielles-lès-Bléquin : 30 juin
- > Esquerdes : 2 juillet
- > Wavrans-sur-l'Aa : 3 juillet

Venez échanger, partager vos idées et contribuer à construire ensemble le territoire de demain !





Le Conseil Communautaire de la CCPL

Le président



Christian LEROY

Président
chargé du développement économique et de la communication

ESCŒUILLES



Les vice-présidentes et vice-présidents



Joëlle DELRUE

1^{ère} vice-présidente
chargée de la culture et de la lecture publique

LUMBRES



Didier BEE

2^{ème} vice-président
chargé des finances et des ressources humaines

ZUDAUSQUES



Isabelle POURCHEL

3^{ème} vice-présidente
chargée de la cohésion sociale, de la santé et des services à la population, et de l'enfance et la jeunesse

AFFRINGUES



Gérard-Alexandre FRANQUE

4^{ème} vice-président
chargé de l'agriculture de l'alimentation et de la ruralité vivante

BONNINGUES-LÈS-ARDRES



Julien DELANNOY

5^{ème} vice-président
chargé du numérique, des services publics de proximité et de la citoyenneté

WAVRANS-SUR-L'AA



Marie-Laurence BERQUEZ

6^{ème} vice-présidente
chargée des mobilités

LUMBRES



Jacques DELATTRE

7^{ème} vice-président
chargé des milieux aquatiques, de la prévention des inondations et la culture du risque

ELNES



Isabelle LEROY

8^{ème} vice-présidente
chargée de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du foncier stratégique

NIELLES-LÈS-BLÉQUIN



Dominique SENECAAT

9^{ème} vice-président
chargé du tourisme durable du rayonnement territorial et des sports

BOUVELINGHEM



Mathieu PRUVOST

10^{ème} vice-président
chargé de l'économie circulaire, des déchets et de la propreté du territoire

ACQUIN-WESTBÉCOURT



Jean-François DENEQUE

11^{ème} vice-président
chargé des travaux et du suivi des bâtiments

BAYENGHEM-LÈS-SENINGHEM



Aurélien DOMMANGET

12^{ème} vice-président
chargé de la transition écologique, énergétique et de la résilience du territoire

CLERQUES

Les conseillers communautaires



Jérôme
DUCHATEAU

ALQUINES



Isabelle
PRUD'HOMME

ALQUINES



Sébastien
LECAILLE

AUDREHEM



Franck
MARCIANO

BLÉQUIN



Olivier
COLIN

BOISDINGHEM



Serge
LAVOGEZ

CLÉTHY



Laurent
POURCHEL

COULOMBY



David
DAMBRUNE

DOHEM



Amandine
CADIX

ESQUERDES



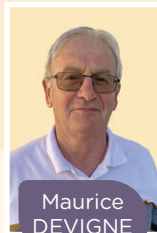
Anthony
DEOBEL

ESQUERDES



Olivier
OBERT

ESQUERDES



Maurice
DEVIGNE

HAUT-LOQUIN



Micheline
COQUEREL

JOURNY



Olivier
DUFOUR

LEDINGHEM



Alain
CLABAUT

LELINGHEM



Jacques
COLLIEZ

LUMBRES



Francis
GUCHE

LUMBRES



Vincent
MONBAILLY

LUMBRES



Gérard
PRINGAULT

LUMBRES



Jean-Philippe
QUAGEBEUR

LUMBRES



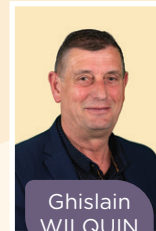
Sandrine
VERON

LUMBRES



Luc
SETAN

NIELLES-LÈS-BLÉQUIN



Ghislain
WILQUIN

OUVE-WIRQUIN



Clarisse
BASUYAUX-PECQUEUR

PIHEM



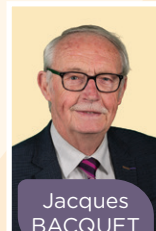
Didier
LEFEBVRE

PIHEM



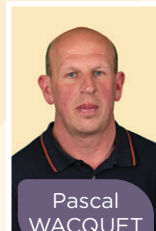
Michaël
DECROIX

QUELMES



Jacques
BACQUET

QUERCAMPS



Pascal
WACQUET

REBERGUES



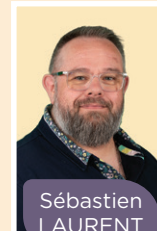
Lionel
TRICOT

REMILLY-WIRQUIN



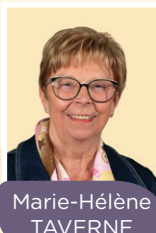
Freddy
BECLIN

SENINGHEM



Sébastien
LAURENT

SETQUES



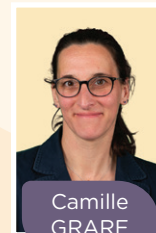
Marie-Hélène
TAVERNE

SURQUES



Dany
VASSEUR

VAUDRINGHEM



Camille
GRARE

WAVRANS-SUR-L'AA



Sandrine
MERLO

WISMES



Romuald
CLABAUT

WISQUES



Armanda
GIOVACCHINI

ZUDAUSQUES



NOUVEAU Les pépites des parents

Un rendez-vous pour souffler, échanger et avancer ensemble

Depuis septembre dernier, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du Pays de Lumbres propose un nouveau rendez-vous intitulé « Les pépites des parents », en partenariat avec le Réseau PLUME de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres, le Réseau parentalité 62 et la CAF. Cette action parentalité est organisée un mardi après-midi par mois à la Boutique Singulière, sur la place de Lumbres. Déjà une dizaine de séances ont eu lieu.

Autour d'un petit salon, dans la chaleur accueillante de La Boutique, les échanges commencent doucement. Les parents arrivent au compte-gouttes, pendant que dans un coin de la pièce, des enfants feuilletent des livres ou jouent avec des marionnettes sous l'œil attentif de la coordinatrice du Réseau PLUME. Ici, chacun entre quand il le souhaite, s'installe librement, repart à son rythme. Sans obligation. Sans jugement surtout.

L'idée est née d'une demande des familles fréquentant le Réseau des médiathèques de la CCPL mais aussi le LAEP - Lieu d'Accueil Enfants-Parents : créer un espace d'écoute, de conseils et de partage autour du quotidien des familles. Des sujets divers y sont abordés : le sommeil, la santé, la charge mentale, le handicap, l'alimentation...



Lors de la séance observée ce mardi-là, le thème tournait justement autour de l'alimentation. Avant les discussions, les participants ont commencé par un jeu préparé en vue du prochain temps fort : un atelier culinaire organisé à la cuisine thérapeutique de la Maison de Santé.

Pendant ce temps, les enfants sont pris en charge. Au programme : jeux adaptés, histoires, coloriages et marionnettes, permettant, aux parents de discuter sereinement. Papas comme mamans sont les bienvenus.

Parmi eux, Céline, maman de trois enfants à Seninghem, dont un enfant autiste, raconte ce que ces rendez-vous lui apportent : « Cela fait plusieurs fois que je participe. Je viens passer un bon moment et rencontrer d'autres personnes, car je ne suis pas très mobile en temps normal donc ce n'est pas facile pour moi. J'aime revenir, je le conseille à tous les parents. Au début, j'ai beaucoup pleuré, mais ça m'a aidée à aller de l'avant. Maintenant, j'attends ce moment. Ça change les idées, on repart avec le sourire et je viens avec le sourire. Des moments comme ça, ça aide. »

Les thèmes abordés naissent directement des préoccupations des participants. Une liberté appréciée par Prudence, maman de deux enfants, venue ce jour-là avec sa petite fille de deux ans. « C'est la troisième fois que je viens. Au départ, c'était pour apprendre à lâcher prise, et finalement les sujets sont variés et donnent envie de revenir. Je suis venue parce que je culpabilisais pour le sommeil et finalement ça m'a fait du bien d'en parler avec des professionnels et d'autres parents. Je me suis rendue compte qu'on fait ce que l'on peut et je suis repartie avec des conseils utiles. Ici, on comprend qu'il n'y a pas de parents parfaits, seulement des parents qui font de leur mieux. »

A la fin de chaque rencontre, le rythme ralentit encore un peu. Les discussions laissent place à un temps calme de relaxation de quinze à vingt minutes, avant un goûter partagé ensemble.

Le prochain atelier est prévu le mardi 8 septembre après-midi.





Saison culturelle 2026

Une culture vivante, accessible et partagée !

La saison culturelle 2026 de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres s'annonce, une fois encore, riche, festive et ouverte à toutes et tous. Fidèle à l'engagement des élus de rendre la culture accessible partout, y compris en milieu rural, cette nouvelle programmation poursuit une ambition forte : proposer des spectacles gratuits, variés et de qualité, au plus près des habitants.

Depuis 2017, ce sont les 36 communes du territoire qui ont accueilli des rendez-vous culturels, permettant à chacun de profiter d'une offre diversifiée sans avoir à se déplacer loin. Une dynamique qui se poursuit en 2026, avec une programmation pensée pour tous les âges et tous les publics.

Une saison lancée sous le signe de la jeunesse

La saison a démarré dès le mois d'avril avec le festival En avant les pestacles, devenu un incontournable pour les familles. Fort de son vif succès, cet événement confirme l'importance d'une culture accessible dès le plus jeune âge, où émerveillement et découverte sont au rendez-vous.

Une programmation éclectique pour tous les goûts

Tout au long de l'année, musique, théâtre de rue et propositions artistiques originales viendront rythmer le territoire. Parmi les temps forts très attendus : le retour du Festival d'art singulier... tenez-vous prêts !

Un été convivial et créatif

La période estivale sera particulièrement animée, avec deux rendez-vous à ne pas manquer :

Cinéma de plein air : vendredi 31 juillet au golf de Lumbres, à partir de 21h. Installez-vous confortablement et profitez d'une séance sous les étoiles... avec un film que vous avez vous-même choisi cette année : Paddington au Pérou !

Les ateliers "Art d'été" : c'est LA nouveauté de l'été et de cette saison 2026, une parenthèse créative de trois jours pour libérer l'artiste qui sommeille en vous. Ouverts aux adultes, débutants comme initiés, ces ateliers seront encadrés par des professionnels dans une ambiance conviviale :

Linogravure – Grenouille porte-bonheur : vendredi 27 juillet à 18h
Acrylique – Illustration florale : dimanche 19 juillet à 16h
Fusain – Réalisation d'un portrait : vendredi 24 juillet à 18h



Un moment idéal pour découvrir de nouvelles techniques, expérimenter et partager un bon moment.

Et après l'été ? La saison se poursuivra à la rentrée jusqu'à la fin d'année avec quatre nouveaux rendez-vous... mais chut, on vous laisse la surprise ! La Carte Culture #2 arrivera dans vos boîtes aux lettres pour la rentrée pour vous dévoiler la suite du programme.

Le succès de la saison culturelle ne se dément pas. En 2025, ce sont près de 900 spectateurs qui ont participé aux différents événements proposés sur le territoire, témoignant de l'intérêt et de l'attachement des habitants à cette programmation accessible et conviviale.

Billetterie :

Office de Tourisme du Pays de Lumbres – 03 21 93 45 46
ou infotourisme@ccplumbres.fr



Brocante aux livres : faites le plein de lectures !

Le Réseau des médiathèques de la CCPL, le Réseau PLUME, organise la 2^e édition de sa brocante aux livres ! **Rendez-vous samedi 26 septembre à la salle des fêtes d'Escœuilles.**

Venez vous procurer à petits prix des ouvrages issus des collections : documentaires, bandes dessinées, romans, albums jeunesse... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges !

Une belle occasion de faire plaisir, de renouveler sa bibliothèque personnelle et de donner une seconde vie aux livres. Côté médiathèques, c'est aussi le moment du traditionnel « désherbage de rentrée » : faire de la place sur les étagères pour accueillir de nouvelles pépites.





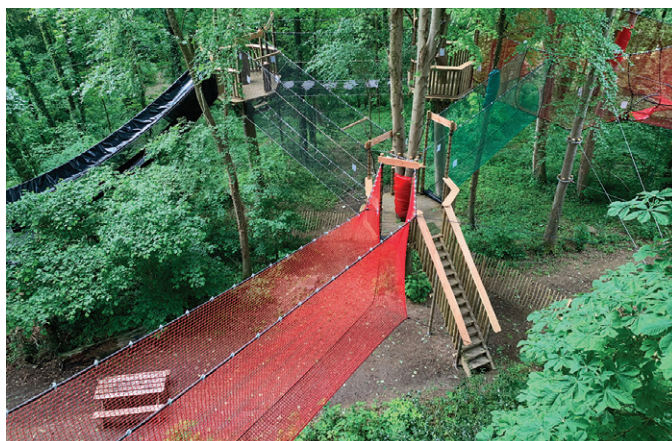
Ouverture d'un parc de filets au Rando-Rail

La Forêt des Gridounes, une nouvelle aventure nature à Nielles-lès-Bléquin

Le Rando-Rail de Nielles-lès-Bléquin poursuit son développement avec l'ouverture de la Forêt des Gridounes, un parc de filets suspendus installé au cœur des arbres sur près de 4 000 m² au sol. Pensée pour petits et grands, cette nouvelle activité immersive propose une découverte ludique de la nature, entre passerelles, plateformes et toboggans suspendus.

Grande nouveauté pour le site, ce parc de filets marque la première véritable innovation d'envergure depuis plus de dix ans, après notamment l'arrivée des trottis trails. Il vient ainsi renouveler l'offre tout en conservant l'esprit du lieu, **axé sur la nature, la détente et le jeu en plein air.**

Ici, pas de circuit imposé : le principe même de la Forêt des Gridounes repose sur **une liberté totale de parcours.** Les visiteurs sillonnent les filets comme ils le souhaitent, dans le sens qu'ils choisissent, faisant de l'expérience un véritable terrain d'aventure libre. L'espace est conçu comme une aire de jeux accessible à partir d'1 mètre, permettant une découverte progressive et adaptée aux plus jeunes.



Le site peut également **accueillir des groupes jusqu'à 60 personnes**, ce qui en fait une destination idéale pour les sorties scolaires, familiales ou associatives. **Une offre de séminaire en soirée** est également proposée pour une douzaine de personnes, avec apéritif dans les cabanes perchées, pour une expérience originale au cœur de la nature.

Porté par Christophe Magnier, ce projet vient enrichir l'offre touristique du site tout en préservant son identité naturelle, qui fait le succès du Rando-Rail depuis plus de vingt ans. Les activités emblématiques restent bien entendu au cœur de l'expérience, notamment le rando rail et les chasses au trésor, qui continuent de faire la renommée du lieu.

Pour accompagner ce développement, la Communauté de Communes du Pays de Lumbres a apporté un soutien financier à hauteur de 3 000 €, dans le cadre de son aide au développement économique. À travers cette participation, la CCPL confirme sa volonté d'encourager les initiatives locales contribuant à l'attractivité du territoire, au dynamisme économique et à un tourisme respectueux de l'environnement.

Renseignements et réservations :
03 21 88 33 89 ou contact@rando-rail.com

Vous souhaitez un aperçu du parc à filet ?
Flashez le QR code



NOUVEAU SERVICE Conciergerie Les Clés de l'Aa : un service de proximité pour les locations courte durée



Les Clés de l'Aa a vu le jour en février 2026, portée par Ludivine Carpentier. Cette nouvelle entreprise accompagne les propriétaires de meublés de tourisme dans la gestion de leurs locations courte durée, **de la création de l'annonce à l'accueil des voyageurs, en passant par le linge, le ménage et la gestion des imprévus.**

Originaire du Pays de Lumbres, Ludivine Carpentier a choisi de revenir sur son territoire natal après douze années passées à Lille. Formée en école hôtelière jusqu'au BTS, elle a exercé dans la restauration puis dans le domaine culturel avant de se lancer dans cette nouvelle aventure entrepreneuriale.

Soucieuse de proposer un service de proximité, réactif et basé sur la confiance, **elle met aujourd'hui sa connaissance du territoire et son expérience professionnelle au service des hébergeurs locaux.**

« Depuis mes premiers contrats, les clients ont pu constater un bon en avant de leurs locations, mon objectif étant aussi de contribuer à la rentabilité de leurs locations », ajoute l'entrepreneuse. Pour louer en toute sérénité, Ludivine s'occupe de tout. Une solution clés en main !

Contact : 06 85 61 23 86 ou lesclesdelaa@gmail.com



Bébé dans l'eau

30 ans de bonheur aquatique à l'Aa Piscine !



Chaque samedi matin, de 9h30 à 11h30, le centre aquatique intercommunal l'Aa Piscine résonne de rires, d'éclaboussures et de petits "ploufs" adorables. Depuis maintenant 30 ans, l'activité "Bébés à l'eau" accueille les tout-petits dès l'âge de 4 mois — à condition d'être à jour dans leurs vaccins — et jusqu'à leurs 3 ans. Une activité devenue incontournable pour de nombreuses familles du territoire... et même bien au-delà.

Dans une eau chauffée à 32 degrés, les enfants découvrent le plaisir de l'eau en douceur, accompagnés de leurs parents et encadrés par deux maîtres-nageurs de l'Aa Piscine. Leur rôle : guider, rassurer, orienter les familles et assurer la surveillance tout au long de la séance.

Tout est pensé pour le confort des petits... et des grands. Dès l'entrée du centre aquatique, une musique douce plonge les familles dans une ambiance apaisante. Sur place, rien ne manque : tables à langer, poubelles à couches, tapis, jeux d'eau, ballons, cabane aquatique, matériel pédagogique varié... même les vestiaires et les douches sont adaptés avec des chaises et des tapis à langer. Et pour les parents qui auraient besoin de chauffer un biberon : aucun souci, tout est prévu.

Mais au-delà du simple plaisir de barboter, les bébés à l'eau offrent de nombreux bienfaits pour le développement de l'enfant. L'activité permet une première familiarisation avec l'eau dans un cadre sécurisant et ludique. Elle favorise le développement psychomoteur, aide les tout-petits à appréhender leurs peurs, à prendre confiance en eux et à développer leur autonomie.

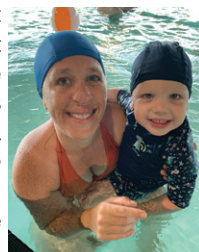
C'est aussi un formidable moment de complicité entre l'enfant et ses parents. Dans l'eau, les échanges sont différents, plus doux, plus spontanés. Les séances participent à créer et renforcer le lien de confiance entre l'enfant et les adultes qui l'accompagnent.

Un moment privilégié à partager en famille, placé sous le signe de l'éveil aquatique, de la douceur et de la complicité.

Autre avantage apprécié des familles : chacun arrive à l'heure qu'il souhaite et repart quand il le désire pendant le créneau du samedi matin. Une liberté qui permet de respecter le rythme des enfants... et celui des parents. Et bonne nouvelle : l'activité se déroule toute l'année.

Depuis trois décennies, l'activité traverse les générations sans perdre de son succès. Il faut dire que les familles y trouvent bien plus qu'un simple moment de baignade : un véritable instant de partage.

Arthur, deux ans et demi, en est le parfait exemple. Il fréquente les séances depuis ses 4 mois avec sa maman. « *On ne rate pas une seule séance* », confie-t-elle avec le sourire. Pourtant, la petite famille vient de Nieurlet et parcourt plusieurs kilomètres chaque semaine pour rejoindre le Pays de Lumbres. Et le résultat est là : à seulement deux ans et demi, Arthur nage presque déjà tout seul. Fier comme un grand avec son bonnet anniversaire des 30 ans de l'Aa Piscine vissé sur la tête, il explique même qu'il fait "*des longueurs*" ! Un vrai petit champion... et surtout un fidèle parmi les fidèles. Sa maman ne tarit pas d'éloges : « *C'est la meilleure des piscines. Pour sa propreté, la gentillesse du personnel, tout est adapté aux enfants. Les jeux, les équipements, les activités variées... on ne se lasse jamais.* »



À quelques mètres de lui, la petite Céleste profite elle aussi de sa séance. Venue avec sa maman ce samedi matin, elle fréquente les bébés à l'eau depuis ses 4 mois. Même un déménagement n'a pas changé les habitudes familiales. Installés auparavant à Wavrans-sur-l'Aa puis désormais à Tilques, ses parents continuent de faire la route chaque semaine.



Et Céleste a désormais ses rituels : les jets d'eau, les tapis flottants et les petits plongeons qu'elle adore enchaîner en toute autonomie. « *On aime bien parce que ça nous permet de partager une activité en famille le week-end. Et surtout, elle est beaucoup plus à l'aise dans l'eau depuis qu'elle vient ici. Petite, elle hurlait dans son bain. Maintenant, elle se débrouille très bien et elle adore ça* », raconte sa maman.



Ce samedi matin était aussi une grande première pour la petite Ambroise de Wavrans-sur-l'Aa qui venait tout juste de fêter ses 4 mois : jeudi, à jour de ses vaccins, et samedi

déjà dans l'eau pour découvrir les joies des bébés nageurs. Portée par sa maman au fil du bassin, Ambroise semblait déjà parfaitement à l'aise. Entre les éclaboussures, les jeux et les mouvements dans l'eau, la petite a eu tout l'air d'apprécier l'expérience, se laissant porter avec curiosité et douceur.

Au fil des années, les bébés à l'eau sont devenus bien plus qu'une activité : un rendez-vous familial, un lieu d'éveil et de confiance, où **les enfants apprennent à apprivoiser l'eau à leur rythme, dans un environnement sécurisé et chaleureux.**

Trente ans après sa création, le succès ne se dément pas. Et à voir les sourires des petits nageurs du samedi matin, l'histoire est loin d'être terminée.

Plus d'infos
auprès de **L'Aa Piscine** :
Av. Bernard Chochoy, 62380 Lumbres.
Téléphone : 03 21 39 61 24



Collège Albert-Camus de Lumbres Cap sur l'Italie pour les champions du drone soccer !

C'est une première qui mérite d'être soulignée : dix élèves de 5^e, 4^e et 3^e du collège Albert-Camus à Lumbres s'apprêtent à vivre une expérience exceptionnelle en participant les 24, 25 et 26 juin 2026 à Bologne, au challenge européen de drone soccer, organisé dans le cadre du salon international We Make Future. Un événement d'envergure internationale... et une grande fierté pour leur établissement et le Pays de Lumbres !

Derrière cette aventure inédite, une idée simple mais ambitieuse : faire du drone un outil pédagogique innovant. Depuis la rentrée de septembre, leurs professeurs de technologie, Jean-Jacques Kocaj et Franck Lebriz, ont lancé un atelier scientifique dédié au drone soccer. Un projet soutenu par la CCPL, qui a accordé une subvention exceptionnelle de 2 500€ pour accompagner cette initiative résolument tournée vers l'avenir.

Le drone soccer, c'est quoi ?

Imaginez un terrain de jeu protégé par un filet de 6 mètres sur 3. À l'intérieur, deux équipes de cinq joueurs s'affrontent pendant des matchs de 3 minutes. Manettes en main, les élèves pilotent des drones enfermés dans des balles ajourées. L'objectif ? Marquer des points en envoyant son drone dans le but adverse.



Avant même d'entrer dans la salle, le bourdonnement des machines donne le ton. Mais une fois derrière le filet, l'intensité monte encore d'un cran : bruit, ventilation, tension... et surtout concentration maximale. Les élèves, les yeux rivés sur leurs engins volants, ne laissent rien au hasard.

Une passion qui prend son envol

Parmi eux, Ygann, élève de 4^e, vit pleinement sa passion : « *Moi, à la maison, j'en ai et je fais de la photo. Depuis que je fais partie de l'atelier, j'ai appris tellement de choses ! Je ne savais pas qu'il y avait autant de métiers qui utilisent les drones... On peut faire de la modélisation, des contrôles de sécurité, c'est très varié.* »

Et cette aventure européenne, c'est aussi grâce à Lilou. Élève de 3^e, elle a été repérée par Drone Soccer France lors du salon Robotik d'Orchies. Une rencontre décisive qui a permis au groupe d'être invité à la compétition.

Si Lilou ne pourra malheureusement pas être présente à Bologne — elle passe son Brevet — elle reste pleinement investie : « *cet atelier m'a permis de découvrir les usages du drone. Ce n'est pas que piloter ! Et puis c'est un cours qui permet de décompresser tout en apprenant. C'est super intéressant !* »

Un projet pédagogique complet

Pour les enseignants, l'objectif dépasse largement le simple jeu : « *À la base, on voulait utiliser le drone comme un prétexte aux*

apprentissages. On a travaillé sur les aspects sécuritaires, réglementaires, la météo... Les élèves ont très vite accroché. C'est interdisciplinaire, ludique et très motivant. » Une implication telle que les élèves sont désormais préparés à passer le BIMD, le Brevet d'Initiation aux Métiers du Drone, une certification nationale.

Une compétition européenne... et historique !

Le séjour en Italie marque l'aboutissement de cette année riche en découvertes. Et pas des moindres : seuls deux collèges français participent à ce challenge européen, 10 élèves de Lumbres et 5 autres de Loos. C'est même une première : la France sera représentée pour la toute première fois dans cette compétition, aux côtés de concurrents du Maroc, de Turquie, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Allemagne... Au total, 10 pays seront en lice.

Une aventure à suivre !

Au moment où vous lisez ces lignes, les élèves sont en pleine compétition. Nous leur souhaitons bonne chance dans cette aventure unique ! Et bien sûr, nous ne manquerons pas de partager leurs résultats sur nos réseaux sociaux.

En attendant, plongez dans l'univers du drone soccer en flashant le QR code ci-contre :



LULU, LA NOUVELLE MASCOTTE DU PAYS DE LUMBRES

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres vous présente « Lulu », sa nouvelle mascotte qui accompagnera les familles et les amateurs de sports de nature à travers le territoire. Présentée en avril dernier lors d'un point presse



en présence du Vice-Président au Tourisme, Dominique Sénécat, Lulu – comme vous l'aurez remarqué - a fait son apparition dans notre programme d'animations 2026. Au-delà de son rôle de mascotte, Lulu est aussi au cœur d'un nouveau concept d'aventures et de jeux de piste accessibles toute l'année. Le principe : partir à la découverte des villages du territoire grâce à des QR codes disséminés sur un parcours. À chaque étape, les participants doivent résoudre des énigmes pour poursuivre l'aventure jusqu'au mot mystère final.

La première « Aventure de Lulu » est proposée à Escœuilles, avec un départ depuis la station de mobilité située à proximité de la mairie. Une fois le mot mystère trouvé, les participants peuvent le présenter à l'Office de Tourisme du Pays de Lumbres afin de recevoir leur badge d'aventurier. Un jeu concours est également organisé dans le programme d'animations 2026 : il suffit de retrouver le nombre de « Lulu » cachés dans le document pour tenter de remporter des cadeaux. Un coupon est à remplir dans le Programme, et à venir déposer à l'Office de Tourisme **jusqu'au 15 septembre 2026**.



« CAMILLE LA CHENILLE DE LA MOBILITÉ » FAIT BOUGER LES ÉCOLIERS DU PAYS DE LUMBRES

Pour la deuxième année consécutive, la CCPL sensibilise les plus jeunes aux déplacements durables grâce au challenge « Camille la chenille de la Mobilité », imaginé par le service Mobilité ONYVA. Organisée au printemps 2026 dans les écoles d'Escœuilles, Surques et Lumbres (école Roger Salengro), cette opération a mobilisé 180 élèves répartis dans 9 classes. Pendant plusieurs semaines, les enfants ont été invités à privilégier la marche, le vélo, la trottinette, le covoiturage ou encore le transport scolaire pour leurs trajets quotidiens.



Au-delà du défi, cette action vise à faire évoluer durablement les habitudes de déplacement tout en sensibilisant les élèves aux enjeux environnementaux et à la sécurité aux abords des écoles. Les résultats sont encourageants ! Bravo aux participants et à leurs accompagnants !

Retrouvez l'article complet sur notre site internet : cc-pays-delumbres.fr – Rubrique Actualités (depuis la page d'Accueil)

VOTRE AVIS COMPTE !

Dans le cadre de l'amélioration du MAG Pays de Lumbres, le magazine de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres diffusé deux fois par an dans toutes les boîtes aux lettres de la CCPL, nous souhaitons recueillir votre avis ainsi que votre retour d'expérience. Ce questionnaire est anonyme et ne prendra que quelques minutes.

1. Recevez-vous le MAG Pays de Lumbres ?

- Oui, dans ma boîte aux lettres
- Oui, mais je le récupère ailleurs
- Non, je ne le reçois pas

2. Le lisez-vous ?

- À chaque numéro
- De temps en temps
- Jamais

3. Trouvez-vous le magazine intéressant ?

- Oui
 - Moyennement
 - Non
- Si non ou moyennement, pourquoi ?

4. Le MAG vous aide-t-il à mieux comprendre les actions de la CCPL ?

- Oui
- Un peu
- Non

5. Quels contenus préférez-vous ? (3 choix maximum)

- Actualités
- Projets et travaux
- Portraits d'habitants
- Culture et événements
- Environnement / développement durable
- Économie / agriculture

Autre :

6. Globalement, comment jugez-vous le MAG ?

- Très satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas satisfaisant

7. Qu'aimeriez-vous améliorer en priorité dans le MAG ? (2 choix max)

- Plus d'informations pratiques (agenda, démarches)
- Des articles plus courts
- Plus de photos
- Plus de portraits
- Une meilleure lisibilité (mise en page)
- Autre :

8. Que faites-vous généralement du MAG après réception ?

- Je le lis entièrement
- Je le feuillette
- Je le garde
- Je le jette/recycle

Vous êtes : Une femme Un homme

Votre commune :

MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

Les réponses sont attendues jusqu'au 1^{er} septembre. Vous pouvez nous les transmettre par mail à accueil@ccplumbres.fr ou les déposer à l'accueil de la CCPL.

Scannez le QR code pour répondre en ligne :



Un soir d'été sur le marché

VENDREDI
10 JUILLET
2026
CLERQUES

GITE SAINTE-THÉRÈSE,
54 RUE D'AUDENFORT

17H - 21H

Producteurs
et artisans
locaux

Buvette et
Cochon grillé
sur place
Sur réservation au
07.52.07.40.72

Nombreuses animations pour petits et grands : spectacle de cirque en déambulation, présence de "The Neighbors" et bien d'autres surprises...

CONSOMMEZ LOCAL !

*Vous allez
être fiers
de vous!*



PAYS DE
LUMBRES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES